



REGLEMENT de l'EPREUVE du

BREVET de MAITRISE

PREAMBULE

L'épreuve du Brevet de Maîtrise (B.M.) organisée par le **Club Français du Chien de Rouge du Hanovre et de Bavière** est constituée d'une recherche réelle de Grand Gibier Blessé. Elle est destinée à contrôler les qualités du Chien de Rouge ainsi que son niveau de compétences au travail à la longe, en poursuite et au ferme. Lors de cette épreuve, doit se juger aussi la bonne collaboration existant entre le chien et le conducteur.

Cette épreuve doit se dérouler dans le profond respect de l'éthique cynégétique et des traditions les plus nobles de la Chasse Française du Grand Gibier.

La réussite du B.M. signifie que le chien maîtrise cet art difficile qu'est la recherche du Grand Gibier Blessé.

1) ADMISSION ET ORGANISATION

L'organisation d'un B.M. quelqu'en soit la formule retenue (organisée – ponctuelle) est soumise à l'accord préalable du C.F.C.R.H.B.

Pour être admis à passer le B.M., le Chien de Rouge doit :

- être âgé de 30 mois au minimum et avoir un Pedigree S C C / F.C.I.
- avoir passé avec succès le Test d'Aptitudes Naturelles (T.A.N.).
- justifier d'une certaine expérience de la recherche du Grand Gibier Blessé. (*envoi régulier des rapports de recherche + attestations de poursuite / menée obligatoire*)

Le B.M. s'effectuera sur une trace de grand gibier excepté *le chevreuil et le chamois*.

Le chien devra, le jour de l'épreuve, être en pleine santé et ne souffrir d'aucun handicap pouvant le gêner dans son travail.

Les chiennes en chaleur ne sont pas admises à passer l'épreuve (dans la mesure où, une fois lâchées pour une éventuelle poursuite, elles pourraient courir le risque d'une saillie non souhaitée).

Il y a lieu de prévoir pour toute épreuve du B.M. « un chien de contrôle » suffisamment expérimenté. Il interviendra pour prendre la relève des chiens qui, éventuellement, ne seraient pas à la hauteur de la situation.

Le conducteur devra être en possession d'un permis de chasser validé ainsi que de l'assurance chasse responsabilité civile sans limite de somme. Le Juge de l'épreuve est tenu de la vérification de ces deux points en préalable.

En cas d'épreuve organisée l'ordre de passage des chiens sera tiré au sort.

Si un empêchement survenait au dernier moment, le conducteur devra en aviser sans faute l'organisateur de l'épreuve.

2) APTITUDES REQUISES

Les aptitudes requises pour réussir l'épreuve du B.M. sont :

- a) – le travail à la longe sur la voie froide d'un animal blessé
- b) – la poursuite (lorsque le cas se présente)
- c) – le ferme (lorsque le cas se présente)
- d) – le comportement devant le gibier mort

De plus, à la demande du conducteur, on pourra éventuellement vérifier encore si le chien « hurle » ou « indique à la mort ».

Enfin, le jury rédigera un rapport sur l'impression d'ensemble laissée par le chien.

a) Le travail à la longe sur la voie froide d'un animal blessé.

La voie que travaillera le chien devra être celle d'un ongulé qui aura été involontairement blessé par balle **au moins 3 heures** auparavant (lors d'une action de chasse individuelle ou collective).

Une fois que le conducteur a examiné méticuleusement l'emplacement de l'animal au moment du tir, le chien doit examiner cet emplacement à son tour, en « montrant » les divers indices qui peuvent s'y trouver : du sang, des esquilles osseuses, des coupures de poils, etc...

Ensuite, le chien, tenu à la longe, devra commencer – tranquillement et le nez au sol – à suivre la piste de l'animal blessé. S'il trouve un indice, il devra s'arrêter et le montrer. Mais ce n'est que pour montrer des indices sur des hautes herbes ou des branches, que le chien aura le droit de lever le nez.

Il devra travailler la voie avec – si possible – tous ses crochets et hourvaris, sans prendre le change sur les voies saines laissées par d'autres animaux. Si, au cours de son travail, le chien tombe sur un animal sain, il ne doit pas essayer de suivre celui-ci. Mais il pourra montrer les voies de change qui croisent la voie de l'animal blessé. Ainsi, on ne considérera pas comme une faute le fait de suivre ces voies sur quelques mètres : **l'essentiel étant que le chien se corrige de lui-même.**

De même, on ne considérera pas comme une faute le fait de lever le nez pour contrôler le vent ou le fait de travailler sous le vent à côté de la voie (en coupant certains crochets).

Le chien devra travailler ainsi la voie de l'animal blessé jusqu'à une reposée chaude ou jusqu'à ce qu'il retrouve l'animal (encore en vie ou non) à moins que le conducteur et les juges n'acquièrent au fil de la recherche, la conviction que l'animal ne pourra pas être retrouvé.

Si un obstacle du terrain rend réellement impossible la continuation du travail à la longe, le conducteur pourra, en accord avec les juges, contourner cet obstacle pour essayer de localiser (détourner) l'animal. Dès que la voie de ce dernier aura été retrouvée, le chien devra, sur ordre de son maître, continuer à la travailler, sans vouloir suivre d'autres pistes. Si le chien, à un moment donné, n'arrive plus à progresser, alors le conducteur pourra, en accord avec les juges, prendre les devants ou faire les arrières.

Dans le cas où le chien perdrait trop souvent la trace, les juges apprécieront s'il faut ou non arrêter le travail.

Par temps de neige, les travaux sont autorisés. Le juge tiendra compte de la difficulté inhérente au travail d'une voie recouverte ou du support que peut représenter la neige pour la visualisation des indices par le conducteur, le cas échéant.

b) La poursuite.

Si, au cours du travail à la longe, le conducteur découvre une reposée déjà froide et donc déjà abandonnée depuis un certain temps par l'animal blessé, il devra alors continuer le travail à la longe jusqu'à une reposée chaude, ou bien jusqu'à ce que l'animal se lève et parte devant lui.

Lorsque cela se produit, le conducteur doit le signaler aux juges : il pourra alors, en accord avec ces derniers, lâcher son chien à la reposée ou sur la voie chaude de l'animal blessé.

Une fois lâché, le chien doit, en menant à voie (ou au moins à vue), poursuivre l'animal jusqu'à ce que celui-ci tienne le ferme. Si, par erreur, le chien était lâché sur un animal sain, il devra abandonner la poursuite de lui-même et revenir chez son maître.

Pour les Juges, il s'agira de bien contrôler la qualité de la poursuite effectuée par le chien : mène t'il « à voie » ou seulement à « à vue » ? Poursuit-il l'animal en criant avec passion ou simplement en ne donnant que quelques coups de gueule de temps en temps ?. Manifeste t'il beaucoup de persévérance ou abandonne t'il la poursuite pour revenir chez son maître de sorte que celui-ci doit continuellement l'inciter à continuer.

En tous cas :

Pour pouvoir être notée la poursuite devra être de trois cent mètres minimum.

Les chiens qui ne poursuivent pas, ne mènent ni à voie, ni à vue, ne peuvent réussir cette épreuve et sont à exclure de l'élevage de Travail.*

La note 9 ne pourra être attribuée qu'à un chien très persévérant et menant continuellement à voix durant la poursuite.

c) Le ferme

Si l'animal blessé tient le ferme devant le chien, celui-ci devra donner de la voix de façon ininterrompue. Il ne devra certes pas « coiffer » un cerf ou un sanglier. Mais on ne lui reprochera pas de mordre le gibier pour l'obliger à tenir le ferme.

Le chien doit, devant le gibier au ferme, faire preuve d'un certain mordant et de beaucoup de persévérance. Il ne doit en aucune façon, tant qu'il dispose encore de quelques forces, abandonner l'animal blessé, tenant le ferme.

Le conducteur du chien de Rouge, est seul autorisé à donner le coup de grâce à l'animal blessé.

d) Le comportement devant le gibier mort

Le chien de Rouge ne doit en aucun cas montrer une crainte devant le gibier mort.

On tolérera qu'il lèche la blessure. Les chiens ayant beaucoup de tempérament essaieront toujours de mordre la pièce de gibier ici ou là. Dans ce cas, il faudra néanmoins distinguer s'il s'agit de l'extériorisation d'une certaine passion de la chasse ou, incontestablement, de l'intention d'entamer le gibier. On appréciera le fait que le chien prenne possession du gibier sans être incité et interdise à toute personne étrangère de s'approcher du gibier.

3) EVALUATION

En cas de réussite, le chien de Rouge pourra, dans chacune des 4 disciplines (a, b, c, d,) obtenir l'une des notes suivantes : **La note 9 (Excellent) ne sera attribuée que pour récompenser une prestation d'une qualité indiscutable.** Elle sera obligatoirement accompagnée d'un rapport justificatif.

QUALIFICATIF	Note
Excellent (absolument idéal)	9
Très bon	8
Très bon -	7
Bon	6
Bon -	5
Suffisant a	4
Suffisant - b c d	3
Insuffisant (éliminatoire)	2

Les différentes notes seront inscrites dans des cases présentées dans l'ordre suivant :

4	3	3	3
a	b	c	d

Lorsque la poursuite et le ferme n'auront pas pu être contrôlés on inscrira dans la case correspondante la lettre « M » (= Manque).

Pour réussir l'épreuve, il faudra remplir au minimum les conditions suivantes :

- **avoir retrouvé l'animal blessé mort et effectué un travail à la longe d'au moins 500 mètres .**
- obtenir au minimum la note 4 (suffisant) dans la discipline « a »
- obtenir au minimum la note 3 (suffisant -) dans les disciplines « b » « c » lorsque celle-ci auront pu être contrôlées .et « d » *
- pour obtenir un Brevet de Maîtrise de Niveau 1 la poursuite et le ferme doivent être obtenues avec la notation 6.

En cas de réussite, on remettra au conducteur un diplôme où figureront les différentes notes obtenues.

4) HURLEUR A LA MORT – INDICATEUR A LA MORT

On pourra exceptionnellement contrôler l'aptitude du chien à « hurler » ou « indiquer à la mort ». Seule une des deux aptitudes pourra être contrôlée.

On ne considérera comme « hurleur à la mort » que le chien qui arrive tout seul à la pièce de gibier. On vérifiera cependant si le chien hurle effectivement à la mort ou s'il ne s'agit pas tout simplement d'aboiements de peur ou d'excitation devant le gibier mort.

On ne considérera comme « indicateur à la mort » que le chien qui, une fois qu'il a retrouvé le gibier mort, revient chez son maître et lui signale, par un comportement bien déterminé, qu'il a retrouvé l'animal. Ensuite, le chien devra conduire son maître auprès du gibier retrouvé.

Les prestations en tant qu' « hurleur » ou « indicateur à la mort » ne donneront pas lieu à des points supplémentaires dans l'évaluation.

Elles seront simplement récompensées par les sigles « H » ou « I » qui, sur le diplôme, viendront s'ajouter à la suite des notes obtenues.

5) APPRECIATION DE L'IMPRESSION D'ENSEMBLE LAISSEE PAR LE CHIEN

En plus de la notation en 4 chiffres, le jury rendra compte, dans un rapport écrit, de l'impression d'ensemble que lui laisse le chien : son équilibre, sa personnalité, son tempérament, sa volonté de retrouver l'animal blessé, etc...

On y mentionnera aussi tout ce qui pourrait revêtir un aspect négatif : une certaine faiblesse de caractère, un éventuel manque de « mordant » ou de « perçant », etc...

Enfin, on appréciera la qualité de la collaboration régnant dans l'équipe conducteur – chien.

6) ENREGISTREMENT DES RESULTATS

Les aptitudes requises pour réussir le Brevet de Maîtrise sont d'une très grande importance pour la sélection et l'élevage des Chiens de Rouge du Hanovre et de Bavière.

La réussite à cette épreuve sera consignée avec le détail des notes et l'appréciation d'ensemble dans le fichier de travail du Club.

Le résultat de l'épreuve sera inscrit aussi sur le pedigree du chien

En cas d'échec lié à une insuffisance marquée du chien celle - ci devra être stipulée sur la feuille de notation.

7) RAPPEL – NOTATION

Notation minimale pour réussir le B.M. :

- | | |
|-----------------------------------------|---|
| a) Travail à la longe | 4 |
| b) Poursuite (ou M = BM sans poursuite) | 3 |
| c) Ferme (ou M = BM sans ferme) | 3 |
| d) Comportement devant le gibier mort. | 3 |

CLUB FRANÇAIS DU CHIEN DE ROUGE DU HANOVRE ET DE BAVIERE

Critères d'Evaluation du Brevet de Maîtrise

Facteurs influençant le travail :

<u>a) âge de la piste :</u>		Notation Max
+ de 20 heures.....	: Difficile	9
jusqu'à 20 heures.....	: Normal	8
jusqu'à 10 heures.....	: Facile	6
 <u>b) météo :</u>		
Temps très chaud, vent sec / fort, pluie continue/ battante, gel	: Difficile	9
Temps sec, couvert, rosée, pluie fine.....	: Normal	8
Temps frais, humide.....	: Facile	6
 <u>c) sol, végétation :</u>		
Sol nu (peu de végétation) tapis d'aiguilles, fortement gelé.....	: Difficile	9
Sol sec, avec de la végétation basse - caillouteux.....	: Normal	8
Sol humide, avec une végétation arrivant à la hauteur du nez du chien, aspérités rocheuses en surface.....	: Facile	6
 <u>d) voies de change et autres difficultés :</u>		
Nombreuses voies de change, contre-pied, gibier à vue, très peu D'indices visuels.....	: Difficile	9
Indices réguliers et densité du gibier moyenne.....	: Normal	8
Indices nombreux et visibles faible densité du gibier.....	: Facile	6
 <u>e) distance de pistage :</u>		
+ de 2500 mètres	: Difficile	9
de à + 1500 mètres.....	: Normal	8
de à + 500 mètres.....	: Facile	6
 <u>f) distance de poursuite :</u>		
+ de 2000 mètres.....	: Difficile	9
de à + 1000 mètres.....	: Normal	8
de à + de 300 mètres.....	: Facile	6
Les Juges prendront en compte la nature de la blessure et le comportement du chien pour apprécier au plus juste la valeur de la poursuite.		
Poursuite continue avec menée à voie : Excellent		
Poursuite continue avec menée à vue : Très Bon / Bon		
Poursuite discontinue / relancée voix sporadique : suffisant / suffisant –		
Le chien revient sans cesse, ne poursuit pas : insuffisant		

g) le ferme :

Le chien bloque le gibier, le ferme est ardent et soutenue sans interruption de la voix	9
Le chien bloque le gibier, légère coupure dans la voix	8
Le chien est prudent doit être encouragé, voix irrégulière	6
Le chien est craintif , manque de voix	2

h) comportement du chien devant le gibier mort :

Le chien ne manifeste aucune méfiance à l'approche et à l'égard du gibier. Il ne l'entame pas, en prend possession immédiatement et en interdit l'approche toute personne étrangère.....: Excellent	
Le chien ne manifeste aucune méfiance à l'égard du gibier. Il ne l'entame pas, montre un intérêt certain pour le gibier sans en interdire fermement l'approche	: Très bon
Le chien ne manifeste aucune méfiance à l'égard du gibier. Montre de l'intérêt pour le gibier sans le défendre, légère tendance à entamer le gibier mort.....	: Bon
Le chien se comporte comme ci-dessus, mais ne montre aucun instinct de possession et laisse approcher tout le monde du gibier, tendance à entamer le gibier mort.....	: Suffisant
Le chien ne montre aucun instinct de possession et manifeste à l'égard du gibier mort une certaine méfiance	: Suffisant -

2) Travail du chien :

Son évaluation est laissée à l'appréciation du jury, qui tiendra compte de la sûreté, la passion et la volonté d'aboutir du Chien de Rouge.

Grille d'Evaluation et de Niveau du B.M.					
Niveau B.M.	a	b	c	d	Notation
B.M. N. 1	9	9	9	9	Maximale
B.M. N. 1	7	6	6	5	Minimale
B.M. N. 2	5	M	6	4	Minimale
B.M. N. 2	5	5	4	4	Minimale
B.M. N. 3	4	M	M	3	Minimale